



CHRISTUS REGNAT

Lettre à nos Amis et Bienfaiteurs de la Province de France

INSTITUT DU CHRIST ROI SOUVERAIN PRÊTRE

« Rex pacificus »

Éditorial

Chers amis de l'Institut,

La nouvelle année scolaire a porté beaucoup de bonnes nouvelles pour notre Institut en France et dans d'autres régions du monde.

Notre Province de France a eu la joie de recevoir trois des onze nouveaux prêtres ordonnés par son Éminence le Cardinal Raymond Burke pour notre communauté en juillet ainsi que le retour d'un autre chanoine depuis son service en Belgique. Cela nous a permis de renforcer et de continuer notre présence partout en France ainsi que de commencer **deux nouveaux apostolats de manière régulière**. Dans l'archidiocèse d'Albi, à quelques kilomètres de ce très antique évêché (l'un des tous premiers de la chrétienté, datant du III^{ème} siècle), le chanoine d'Abbadie d'Arrast dessert la chapelle Saint-Geniyes, à Puygouzon, tout en continuant son ministère à Castres, tandis que dans l'archidiocèse de Strasbourg, le chanoine de La Pintièrre sera présent chaque semaine pour assurer l'aumônerie du Cours Herrade de Landsberg. En outre, nous continuerons notre service à Rennes et pour la restauration de notre Église au Port-Marly, une bonne solution est envisagée.



La croissance et la consolidation de notre travail sacerdotal ne se limite pas à la France : à Naples, le Cardinal-archevêque a confié à une communauté de l'Institut plusieurs charges dans la ville de Naples avec une très belle église, l'archevêque de Detroit aux États-Unis nous a donné une magnifique église dédiée à saint Joseph en centre-ville et le Cardinal-élu de l'île Maurice nous a invité à nous occuper des nombreux fidèles attachés à la forme extraordinaire et de l'hôpital.

La rentrée est aussi la période des changements : de très nombreux fidèles ont pu entourer, dans un climat familial et chaleureux, le chanoine Cristofoli qui a quitté l'apostolat de Rennes pour l'Angleterre, laissant le soin des fidèles de la chapelle Saint-François au chanoine Guillard, arrivant de Toulouse. C'est le chanoine de Ternay qui est maintenant le chapelain de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Toulouse, remplacé à Nîmes par le chanoine Mesureur, auparavant à Bruxelles, que nous accueillons dans notre province. Nous accueillons également le chanoine Trauchessec qui assurera ponctuellement des services et des remplacements.

La croissance de notre Province de France avec de nouveaux apostolats et l'arrivée de plusieurs prêtres est une grande grâce qui nous permet de renforcer plusieurs de nos maisons, et de faciliter ainsi la vie communautaire de nos chanoines. Nous pourrions encore mieux servir nos nombreux fidèles et nous occuper de cette jeunesse qui est un élément toujours plus visible dans nos apostolats.

Cependant, les prêtres supplémentaires arrivant dans la Province sont entièrement à notre charge. Ayant vu certaines maisons en grande difficulté financière, nous avons dû décider aussi d'augmenter un peu le traitement mensuel que nous versons aux chanoines à charge de la Province, passant de 300 € à 400 € par mois. **Pour les seuls traitements, cela entraîne pour nous une augmentation de 32%.**

Pour un mois, nos dépenses supplémentaires s'élèvent donc à 1200 € pour les traitements, et 1500 € pour l'assurance maladie (CAVIMAC), soit un total de 2700 € mensuels, à ajouter aux 14.500 € que nous versions précédemment.

Cette situation est délicate, mais **je sais que je peux compter sur votre soutien fidèle et continu** pour faire face à ces dépenses régulières.

Mais ces préoccupations matérielles, certes importantes et même pesantes, sont à mettre en rapport avec l'immense bien pour les âmes qui s'accomplit à travers le ministère sacerdotal des prêtres : bien encore plus visible dans notre société à l'agonie, écartelée de toute part, parce qu'elle s'est détournée de Dieu.

Lors de nos déplacements récents, Monseigneur le Prieur Général et moi-même avons pu observer avec grande joie combien nos chanoines sont entourés par les fidèles, et je souhaite vous en remercier chaleureusement. C'est un grand réconfort dans le ministère sacerdotal pour nos prêtres, dans ce monde qui fait tout pour rabaisser, salir ou détruire le sacerdoce catholique.

Vous recevrez cette lettre aux alentours de la belle fête du Christ Roi, Roi des cœurs et des nations, mais aussi *Rex pacificus*, le seul qui puisse apporter cette paix que le monde ne peut pas donner. **Confions-lui de nouveau nos vies, nos familles, nos pays, nos pasteurs, et soyons sûrs qu'ainsi le Roi des rois tiendra la promesse faite par l'intermédiaire de l'Enfant Jésus de Prague : « plus vous m'honorerez, plus je vous comblerai de grâces. »**

Que Dieu vous bénisse !

Mgr R. Michael Schmitz

Vicaire Général dans l'Institut, Provincial de France

Ci-contre, Messe dans la chapelle Saint-Geniyes, à Puygouzon, près d'Albi, que dessert dorénavant le chanoine d'Abbadie d'Arrast, à la demande de S. Exc. R. Mgr Legrez, archevêque d'Albi.



Le 12 juin dernier, S. Exc. R. Mgr Marceau, évêque de Nice, a confirmé neuf fidèles dans la chapelle des Pénitents Rouges.

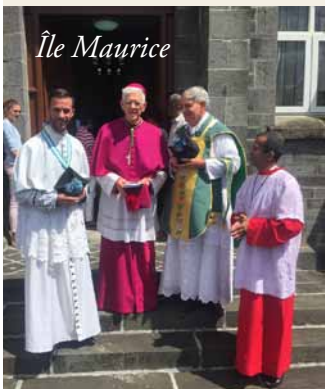


Sortie de fin d'année scolaire à Aigues-Mortes pour les enfants de chœur de Montpellier et Béziers



Procession en l'honneur de Notre-Dame-de-Fatima pour la rentrée des classes à l'école de La Chapelle d'Armentières

L'INSTITUT AU-DELÀ DES FRONTIÈRES ...



Île Maurice

Trois nouveaux apostolats à la rentrée 2016 pour l'Institut :

Italie : à la demande du Cardinal-archevêque de Naples, les chanoines Valadier et Braun desservent désormais l'église de l'Archiconfraternité Royale de Santa Maria del Soccorso.

Île Maurice : S. Exc. R. Mgr Maurice Piat, évêque de Port-Louis, et qui recevra la barette rouge lors du consistoire du 19 novembre prochain, a appelé l'Institut à desservir la chapelle Saint-Joseph de Rose Hill.

États-Unis : le chanoine Stein, invité par S. Exc. R. Mgr Vigneron, vient d'ouvrir un nouvel apostolat dans l'église Saint-Joseph de Detroit (Michigan). La Messe solennelle d'inauguration a été célébrée le 16 octobre dernier.



Naples



Église Saint-Joseph de Detroit

PÈLERINAGE À ROCAMADOUR

Sous le brûlant soleil d'août, c'est une centaine de pèlerins qui se sont trouvés réunis, comme tous les ans, par le pèlerinage de la Saint-Louis, à Rocamadour.

Au cours de la marche d'une quinzaine de kilomètres, les pèlerins ont pu profiter de l'accompagnement de nombreux chanoines de la Province de France, pour des confessions, entretiens, instructions spirituelles... Étaient également présents quelques séminaristes.



En route vers Rocamadour

À l'arrivée au sanctuaire de Notre-Dame-de-Rocamadour, le chanoine Florian Braun, jeune prêtre originaire de Béziers, tout juste ordonné, le 7 juillet dernier, par l'imposition des mains de S.E.R. le Cardinal Burke, a célébré une première Messe solennelle, à l'issue de laquelle les assistants ont eu la possibilité de recevoir l'indulgence plénière attachée par l'Église à la première bénédiction d'un prêtre nouvellement ordonné.



Photo de famille au pied du sanctuaire

PÈLERINAGE POUR LES VOCATIONS À LISIEUX

Le 8 octobre, d'innombrables pèlerins venus de toute l'Europe se réunirent, bravant les brumes automnales, pour le traditionnel pèlerinage pour les vocations à Lisieux.

La journée commença par la Messe solennelle célébrée par Mgr Wach dans la cathédrale, dont les voûtes résonnaient du chant de la schola grégorienne et de la chorale polyphonique de notre apostolat de Rouen. Mgr Wach a rappelé l'importance de la joie dans la vie spirituelle, à l'école de la « petite » sainte de Lisieux.

Arrivée de la procession à la basilique



Photo souvenir à l'issue de la Messe solennelle

Le chœur ne suffisait pas à contenir les chanoines, séminaristes et enfants de chœur venus prier la petite sainte de Lisieux pour leurs vocations, présentes ou futures.

Puis tous purent se réunir dans les jardins de l'évêché, autour d'un repas tiré du sac, toujours une sympathique occasion de tisser des liens entre fidèles de différents apostolats.

Enfin, cette belle journée s'acheva par une procession en l'honneur de Notre-Dame, permettant de témoigner de notre foi dans les rues de la ville.

À l'arrivée à la basilique, eut lieu un salut solennel du Saint-Sacrement, pour rendre grâce au Divin Roi de ce pèlerinage.

Pensée de saint François de Sales



« On a besoin de patience avec tout le monde, mais particulièrement avec soi-même. »

A noter dans vos agendas !

29 avril 2017 : pèlerinage à la **Sainte-Baume**

26 août 2017 : pèlerinage de la Saint-Louis à **Rocamadour**

Novembre 2017 : grand pèlerinage à **Fatima** (les dates seront précisées ultérieurement)



La conséquence première de l'union hypostatique, c'est-à-dire de l'union substantielle et non accidentelle de la nature humaine et de la nature divine, est que l'on peut affirmer de l'une ce qu'on attribue à l'autre : en disant que le Verbe s'est fait chair, la Foi affirme équivalentement qu'Il a pris notre humanité, non pas d'une union accidentelle, mais d'une union substantielle qui seule permet de dire : Dieu est homme et cet homme est Dieu.

Ainsi, l'union hypostatique sanctifie l'humanité du Christ, la pénètre, et rend agréable à Dieu toutes ses œuvres.

Précisément pour cette raison, il est de foi que le Christ a vraiment et proprement mérité pour nous.

De quoi s'agit-il en effet pour le Christ ? Il lui faut réparer l'offense faite à Dieu par l'homme ; il s'agit de s'offrir à Dieu par la souffrance et la mort sur la croix, une satisfaction plénière qui fasse descendre le pardon divin sur l'humanité pécheresse.

Il s'agit aussi, tout en satisfaisant aux exigences de la justice divine, de mériter pour l'homme et de lui transmettre les grâces et les bienfaits divins qui le rétabliront dans sa sainteté surnaturelle première : Jésus remplit donc à la lettre son rôle de médiateur : il s'interpose entre Dieu et l'homme pour faire monter vers Dieu la demande de pardon de sa créature coupable, et pour faire descendre sur elle les effets de la divine miséricorde.

C'est précisément cette Humanité Sainte que le Christ a voulu offrir en sacrifice. Saint Thomas affirme ainsi :

Or tous ces bienfaits nous sont venus à travers l'humanité du Christ. Par elle, en effet, nos péchés ont été effacés, selon l'épître aux Romains (*Rm. IV, 25*) : « Il s'est livré pour nos péchés. » Par le Christ encore nous recevons la grâce qui nous sauve, comme dit l'épître aux Hébreux (*He. V, 9*) : « Il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent principe de salut éternel. » Par lui enfin nous obtenons la perfection de la gloire, car, dit l'épître aux Hébreux (*He. X, 19*) : « Voici que nous possédons, par le sang de Jésus, l'accès assuré dans le sanctuaire », c'est-à-dire dans la

gloire céleste. Le Christ, en tant qu'homme, fut donc non seulement prêtre, mais victime parfaite, étant à la fois victime pour le péché, victime pacifique, et holocauste. [...]

La conclusion que l'on peut inférer est que cette humanité sainte du Christ est digne de nos hommages, de nos louanges, et même, très proprement, de notre adoration :

[...] Le Christ ainsi est un, Dieu parfait et homme parfait que nous adorons avec le Père et le Saint-Esprit d'une seule adoration avec sa chair immaculée et sans dire qu'on ne doit pas adorer celle-ci, car elle est adorée dans l'hypostase une du Verbe. Nous ne rendons pas un culte à la créature, car nous n'adorons pas la chair seule, mais unie à la divinité, les deux natures ramenées à une seule personne et à une hypostase du Verbe de Dieu. Je ne puis toucher à la braise parce que le feu est dans le bois. J'adore les deux natures du Christ, la divinité unie à la chair. Je n'ajoute pas une quatrième personne à la Trinité, loin de moi, mais je confesse une personne du Verbe et de la chair. La Trinité est restée une trinité même après l'Incarnation du Verbe.

En clair, il faut étendre l'adoration aussi loin que s'étend la personne elle-même, et par conséquent, toute nature ou partie de nature qui appartient à la personne divine, doit être adorée de la même adoration que la nature divine elle-même, c'est-à-dire d'un culte de latrie.

Or, l'humanité (et toutes ses parties) du Christ sont la propriété inaliénable du Verbe, alors il convient de les adorer avec lui, en lui.

De là le culte que l'Église rend, depuis sa naissance, à l'humanité du Christ, « instrument conjoint de sa divinité » : l'humanité est adorée et glorifiée à cause de son union à la divinité, et il s'agit bien là d'un culte absolu, un culte de latrie, qui diffère de celui que l'on rend aux images du Sauveur, où le culte s'adresse à la personne représentée, et non à la représentation elle-même.

L'union substantielle à la personne du Verbe de Dieu élève en effet, nous le savons, son humanité à un ordre

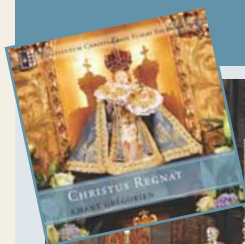
Statue de l'Enfant-Jésus de notre apostolat de Chicago, magnifiquement restaurée après l'incendie qui l'avait abîmée.





Mgr Schmitz s'est rendu à Toulouse le 11 septembre et à Rennes le 18 septembre pour les Messes d'adieu des chanoines Guillard et Cristofoli

NOUVEAU CD DE CHANT GRÉGORIEN



Dignus est Agnus... Ainsi commence ce nouveau CD de chant grégorien, enregistré par les séminaristes de l'Institut, sous la direction de leur maître de chœur, le chanoine Louis Valadier. Vous y trouverez les pièces du Propre de la Messe du Christ-Roi, ainsi que le chant des Vêpres, le tout agrémenté de quelques pièces pour orgue et trompette.

Voilà une occasion de plonger en musique dans la spiritualité de cette belle fête. Vous pourrez vous procurer les CD auprès de vos chanoines. N'hésitez pas à l'offrir à votre entourage pour Noël !

qui dépasse celui de toutes les créatures. Ainsi, « les Anges et les hommes ne doivent pas seulement adorer le Christ comme Dieu, mais encore obéir et être soumis à l'autorité qu'il possède comme homme, car au seul titre de l'union hypostatique, le Christ a pouvoir sur toute créature. »

Le Père Hugon, qui fut le théologien de Pie XI, explique ainsi que « [...] pour qu'une partie soit adorée spécialement, qu'un mystère de la vie du Christ soit célébré par une fête particulière, il faut y découvrir un objet spécial, un motif spécial. Dans les mystères tels que les vénère la liturgie, l'objet intégral c'est Jésus lui-même, Jésus naissant, souffrant, ressuscitant ; l'objet immédiat c'est l'humanité par laquelle le Christ a agi dans ces circonstances. [...] »

L'adoration que l'Église voue au Sacré-Cœur, à la sainte enfance de Notre Seigneur, aux mystères de sa vie humaine, se trouve ainsi bien fondée en bonne doctrine, et le magistère l'a d'ailleurs amplement, au cours des siècles, soutenue, encouragée, défendue, en particulier contre les attaques, anciennes et toujours actuelles, des iconoclastes : en refusant le culte des images, des statues, ils attaquent aussi le culte que l'on rend à la sainte humanité du Christ, et par là, ils attaquent la réalité même de cette humanité.

Or, nier l'humanité du Christ, nier la consubstantialité de la nature humaine et de la nature divine dans la

personne du Christ, c'est refuser au Christ son titre de rédempteur, c'est refuser que Dieu, dans Sa miséricorde et avec une infinie délicatesse, ait pu envoyer Son Fils unique auprès des hommes, leur devenant semblable en toute chose excepté le péché, naissant d'une mère, fille d'hommes, babillant, apprenant, souffrant, comme chacun d'entre nous, c'est renvoyer Dieu dans un firmament définitivement inaccessible et étranger aux hommes.

Ce Dieu-là n'est pas le Dieu des chrétiens : c'est le Dieu des ariens et de ceux qui, jusqu'à aujourd'hui, leur ont emboîté le pas, un Dieu terrible, un Dieu sans paternité, un Dieu auquel on ne parle pas, on ne demande pas.

Un Dieu de pure soumission extérieure, et un Dieu qui n'aime pas et n'est pas aimé. Tout au plus, craint. L'Enfer.

Non décidément, le Dieu des Chrétiens est bien descendu jusqu'aux hommes. Et cette humanité assumée jusque dans la mort est bien un encouragement à suivre celui qui est, selon le mot si juste du bienheureux Charles de Foucauld, le « modèle unique », celui dont l'amour pour les hommes l'a conduit jusqu'au trépas, et qui, ressuscité d'entre les morts, vainc la mort, nous ouvrant ainsi la voie du Ciel que nous avons cru perdu à jamais.

Chanoine Benoît MERLY

**Aux Côtes, au Noirmont (Jura suisse),
du 27 au 31 décembre 2016.**

Thème : le Mystère de Noël - Participation : 225 €.

À Verdels (33), du 27 au 31 décembre 2016.

Thème : le Mystère de Noël - Participation : 225 €.

**Aux Côtes, au Noirmont (Jura suisse),
du 4 au 7 avril 2017.**

Thème : le Mystère de Pâques - Participation : 225 €.

**Au séminaire de Gricigliano, en Toscane,
du 18 au 21 juillet 2017.**

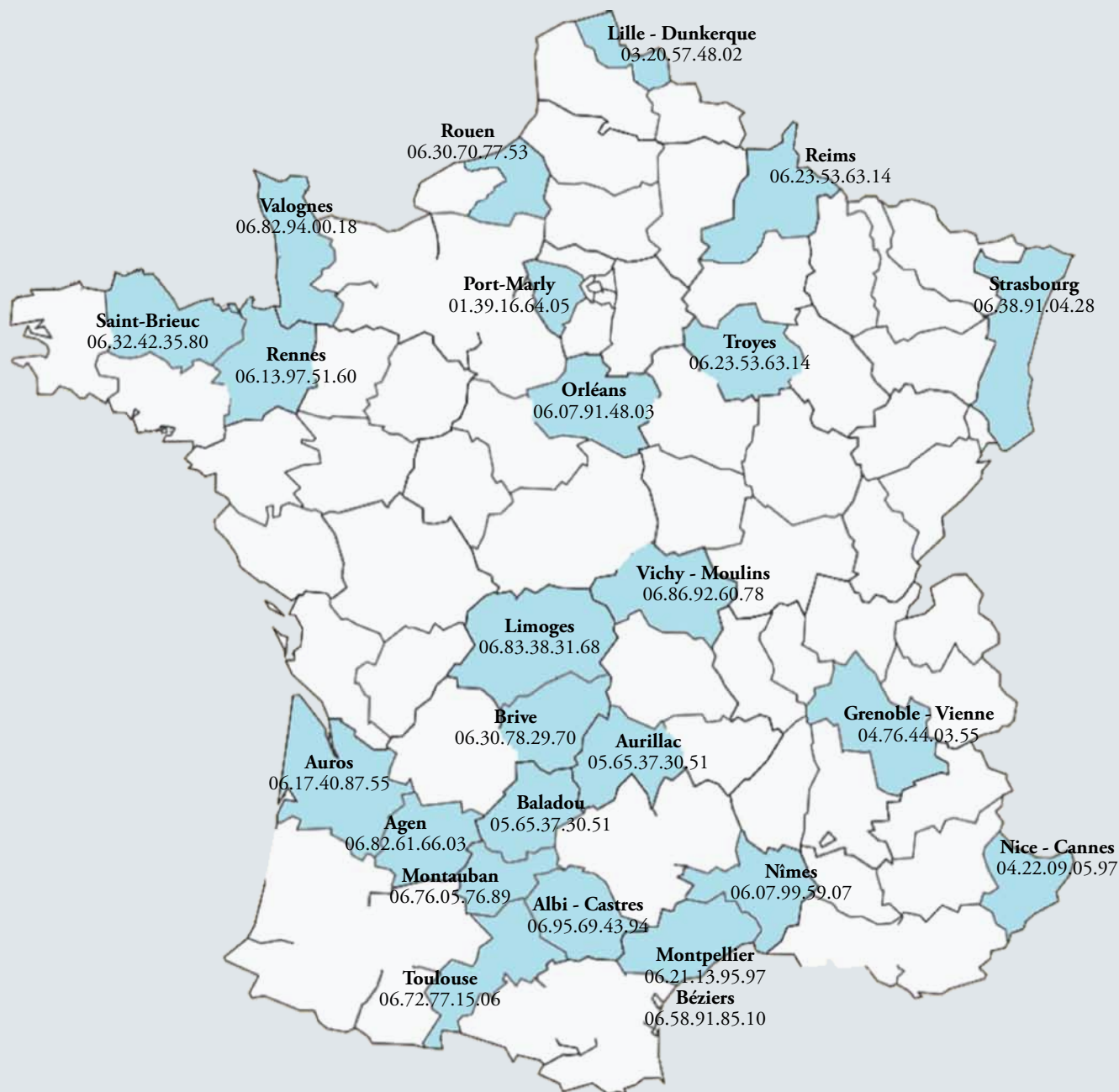
Thème : les apparitions de Fatima - Participation : 225 €.

**Au couvent de Maria Engelport, en Rhénanie-
Palatinat (Allemagne), du 25 au 28 juillet 2017.**

Thème : les apparitions de Fatima - Participation : 225 €.

Contactez-nous : retraites@icrsp.org

LA PROVINCE DE FRANCE DE L'INSTITUT





CHRISTUS REGNAT

Lettre à nos Amis et Bienfaiteurs de la Province de France

INSTITUT DU CHRIST ROI SOUVERAIN PRÊTRE

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de « I.C.R.S.P. Province »

Oui, je veux vous aider en vous versant une aide de :

- : 20€
- : 50€
- : 100€
- : 200€
- : 500€
- : 1000€
- : selon ma convenance : _____ €
- : Je souhaite un reçu fiscal.
- : Je souhaite un formulaire pour mettre en place un virement automatique
- : **Je souhaite recevoir une plaquette détaillée d'informations concernant les dons et legs**

VOUS POUVEZ RÉDUIRE LE MONTANT DE VOS IMPÔTS ET FAIRE UN DON DE TROIS MANIÈRES :

1. RÉDUCTION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU :

En faisant un chèque à l'ordre des **I.C.R.S.P. Province**, vous pouvez obtenir 66% de réduction sur votre don, si la réduction d'impôt sur le revenu que vous réclamez **pour l'année fiscale 2016** ne dépasse pas 20% de votre revenu imposable.

Envoyez-nous votre chèque dans l'enveloppe réponse jointe avant le 31 décembre 2016 et demandez-nous un reçu fiscal.

Un don de 100€ ne vous coûte ainsi réellement que 34€ !

2. RÉDUCTION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS :

En faisant un chèque à l'ordre de **I.C.R.S.P. Province**, vous pouvez obtenir 60% de réduction sur votre don, si la réduction d'impôt sur le revenu que vous réclamez **pour l'année fiscale 2016** ne dépasse pas 0,5 % du chiffre d'affaires de votre entreprise (H.T.).

Envoyez-nous votre chèque dans l'enveloppe réponse jointe avant le 31 décembre 2016 et demandez-nous un reçu fiscal.

Un don de 100€ ne coûte réellement à votre entreprise que 40€ !

3. RÉDUCTION DE L'ISF :

En faisant un chèque à l'ordre de la **Fondation des Monastères**, vous pouvez obtenir 75% de réduction sur votre don **valable pour l'année fiscale 2016**, dans la limite de 50.000 €.

Merci d'envoyer votre chèque à la **Fondation des Monastères** (14, rue Brunel 75017 Paris) **en précisant que ce don est « destiné à aider l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre ».**

Envoyez-nous une copie de votre lettre à la Fondation des Monastères dans l'enveloppe réponse ou par courriel à l'adresse : france@icrsp.org

Un don de 100€ ne vous coûte ainsi réellement que 25€ !

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'économat provincial :
Labarde, 82150 ROQUECOR - 06.68.40.43.10 - france@icrsp.org

JE SOUHAITE FAIRE CÉLÉBRER DES MESSES

Je demande la célébration de :

Messe(s) aux intentions suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Neuvaine(s) aux intentions suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Trentain(s)aux intentions suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

LES INTENTIONS DE MESSES

Une « intention de Messe » est une intention de prière. Cette intention peut être soit personnelle, soit pour d'autres personnes, soit pour confier un défunt à la miséricorde du Seigneur soit en action de grâces.

Une Messe célébrée à l'intention d'un défunt a une valeur inestimable. C'est le plus beau cadeau qu'on puisse offrir à un être cher qui nous a quittés, la prière la plus puissante à son égard !

La neuvaine de Messes tire son origine des neuf jours qui séparent la fête de l'Ascension de celle de la Pentecôte. C'est le modèle de la prière de l'Église.

Le trentain grégorien est d'un usage très ancien qui remonte à la fin du VI^{ème} siècle, au pape saint Grégoire le Grand. Un trentain est constitué par trente Messes qui doivent être célébrées sans aucune interruption, pendant trente jours consécutifs, pour un défunt.

OFFRANDES CONSEILLÉES

Actuellement, les offrandes conseillées pour la célébration des Messes sont fixées à :

➤ Messe : 18 €

➤ Neuvaine : 180 €

➤ Trentain : 680 €

Les offrandes de messe ne donnent pas lieu à délivrance de reçu fiscal. Merci de libeller vos chèques à l'ordre de « ICRSP »

JE VOUS COMMUNIQUE DES ADRESSES DE PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR VOS PUBLICATIONS

En nous donnant des adresses de personnes de votre entourage, vous nous aidez à nous faire connaître et à trouver de nouveaux bienfaiteurs.

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

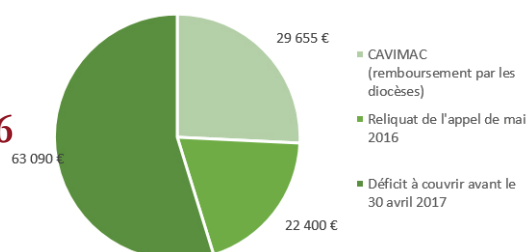
Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE DE FRANCE, DU 1^{ER} NOVEMBRE 2016 AU 30 AVRIL 2017

Recettes



Dépenses

